



Liminaire CSE central À la recherche du bon sens

Tout d'abord, FO se félicite de l'existence de l'accord intéressement signé par 3 organisations syndicales (FO, CFDT et SNJ) en août dernier. Grâce à cet accord, tous les salariés vont pouvoir se partager dès cette année le maximum qui était possible, à savoir 6 millions d'euros. Lorsque l'on repense à l'année chaotique que nous avons vécue en 2020, réussir à la terminer avec un résultat bénéficiaire est une excellente nouvelle.

D'autres nouvelles, moins bonnes, sont tombées voici quelques semaines. La 1ère concerne la fiction, avec la décision d'arrêter les 2 séries « Mongeville » et « Commissaire Magellan », et ce malgré un grand plébiscite du public. Ce serait soit disant nécessaire afin de laisser de la place pour « lancer des nouveautés, éviter de ronronner et pouvoir se renouveler » !

Alors, si l'idée de l'innovation est effectivement ambitieuse et plaisante, doit-elle inévitablement être mise en œuvre au détriment de nos succès du moment ? Pourquoi ne pas avoir privilégié des solutions permettant de concilier les deux ? Lorsque la direction écrit dans une publication spécialisée qu'il n'y a que 52 samedis dans une année, nous lui rappelons que ces 52 samedis n'ont jamais été dédiés exclusivement à Mongeville et Magellan, loin de là ! Et qu'il y a de la place pour faire autre chose, sans arrêter ce qui marche.

Les salariés de FTV n'ont pas du tout envie de perdre ce qui assure un grand succès à l'antenne, et qui garantit normalement de ce fait une continuité dans leurs activités. Ceci est vrai pour les deux sites de la Fabrique qui assurent la production de ces 2 séries à succès, à savoir Lille (pour « Commissaire Magellan ») mais surtout Bordeaux (pour « Mongeville ») !

Comment est-il imaginable qu'à Bordeaux, il soit décidé de stopper cette activité pourtant fort lucrative, et de choisir de ne proposer aucune fiction classique à la place ? Tout ce qu'il reste aux bordelais est juste l'espoir de tournages encore très énigmatiques de fictions numériques, aux succès bien plus incertains que ces polars du samedi soir. Le résultat, c'est de la grande souffrance, comme le montre l'alerte pour danger grave par risques répétés engagée sur le site d'Aquitaine...alors qu'il aurait parfaitement été possible de proposer ces fictions numériques en conservant un ou deux « Mongeville »...

Parce que nous sommes convaincus qu'il s'agit là des meilleures solutions possibles, nous vous demandons de revenir sur le choix d'arrêter ces 2 fictions. Nous l'avons demandé par écrit à Anne Holmes, qui n'a pas daigné nous répondre jusqu'à présent.

Dans le même esprit, une autre annonce portant sur le passage sur France 2 de « Capitaine Marleau » en lieu et place de « Alex Hugo » effectuant le chemin inverse perturbe également pas mal les personnels. Pour des questions d'identité des 2 chaînes mais aussi d'audiences ! Certes, en l'espèce, l'activité a au moins le mérite de se poursuivre. Néanmoins, FO demande là aussi à la direction de revenir sur ce choix.

Toujours dans une logique de bon sens, nous nous interrogeons sur la façon dont s'est déroulé le marché public pour le renouvellement du serveur destiné à alimenter l'application Mon Kiosque. Nous avons constaté qu'il avait été l'objet de nombreux dysfonctionnements, ayant causé des problèmes à tous les salariés, et en particulier ceux qui sont amenés à gérer nos plannings.

Deux mois après la découverte de ces difficultés, nous savons que certains subsistent encore. FO voudrait donc savoir s'il va y avoir des dédommagements de la part de ce fournisseur, et pourquoi il n'a pas été choisi de tester le nouvel équipement sur une zone précise et limitée, plutôt que de le généraliser d'entrée de jeu sur l'ensemble de l'entreprise.

Autre sujet, celui d'un des derniers accords mis à la signature ces dernières semaines, en l'occurrence celui sur **l'utilisation des UTS**. Cet accord, FO ne l'a pas signé alors que notre syndicat a toujours encouragé l'usage de ces UTS. Pourquoi alors ? La raison est assez simple : mis à la signature pour fin février, il limitait les salariés reconnus aux seuls professionnels de l'image (OPV, JRI et rédacteurs à compétences complémentaires), et ne mentionnait alors pas d'autres salariés qui, pourtant, **exercent déjà eux aussi**. Nous pensons en l'occurrence à ceux qui travaillent sur **NOA** ainsi qu'à un grand nombre de personnels dans le **Pôle Outre-Mer**. Très clairement, il ne s'agit pas de salariés qui « souhaitent » exercer, mais de personnes qui « exercent déjà ». Pour cette raison, ils doivent donc être reconnus, et c'est la raison pour laquelle **FO demande dès à présent l'ouverture de la négociation d'un avenant destiné à réactualiser ce point**.

Enfin, nous souhaitons terminer par l'évocation du grand projet à l'ordre du jour de ce CSE central consistant à **transférer 86 salariés de France●tv, engagés dans les activités de production interne d'émissions en gestion directe vers notre filiale FrancetvStudio**. Nous comprenons les inquiétudes légitimes de ces salariés, notamment par rapport à certaines questions pratiques telles que la conservation de leur ancienneté, les accords dont ils dépendraient à l'issue de la période de transition de 15 mois, leur régime de retraite complémentaire, les questions de mutuelle, de maintien de leurs droits à la RCC en cours dans l'entreprise. Certaines de ces questions feront l'objet de simples réponses. D'autres nécessiteront la **prise de dispositions plus poussées**, telles l'ouverture de négociations pour parvenir à des accords pour permettre de clarifier certains points. **Il est clair que la prise en compte de tous ces détails très concrets sera particulièrement déterminante**. Nous y serons donc très attentifs.

Paris, le 31 mars 2021